

Séance ordinaire ajournée du conseil de la Municipalité de Saint-Prime tenue à l'Hôtel de Ville, 599, rue Principale à Saint-Prime, le lundi 20 février 2012 à 20 h.

Sont présents à cette séance, Madame la conseillère Jacynthe Perron ainsi que Messieurs les conseillers Sylvain Auclair et Louis Routhier formant quorum sous la présidence de son Honneur Monsieur le Maire Bernard Généreux.

Est aussi présent le directeur général, Monsieur Régis Girard.

Ouverture de l'assemblée

Monsieur le maire ouvre la séance à 20 h 08 et invite les élus à prendre considération de l'ordre du jour. Monsieur Régis Girard fait fonction de secrétaire de la réunion.

RÉSOLUTION No 2012-037

Acceptation des articles ajoutés à l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Jacynthe Perron, APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Louis Routhier ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

RÉSOLUTION No 2012-038

Programme « Emplois d'été Canada 2012 »

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Sylvain Auclair, APPUYÉ PAR Madame la conseillère Jacynthe Perron ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise la responsable Loisirs et Culture, Madame Claudia Gagnon, à effectuer une demande de subvention dans le cadre du programme « Emplois d'été Canada 2012 » pour l'embauche des étudiants suivants :

- Huit (8) animateurs de terrains de jeux et un animateur spécialisé, pour une période de 7 semaines, à raison de 35 heures par semaine, au taux horaire respectif de 10.75\$ et 11\$ l'heure; et un animateur chef pour une période de 8 semaines au taux horaire de 12\$ l'heure;
- Trois (3) sauveteurs plage, pour une période de 8 semaines, à raison de 35 heures par semaine, au taux horaire de 13.00\$ l'heure;
- Un appariteur soccer, pour une période de 10 semaines, à raison de 35 heures par semaine, au taux horaire de 9.90\$ l'heure.

QUE Messieurs Bernard Généreux et Régis Girard, respectivement maire et directeur général, soient autorisés, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Prime à signer tout document nécessaire à cette demande; ainsi que tout document découlant de son acceptation.

RÉSOLUTION No 2012-039

Semaine de relâche « Budget de fonctionnement »

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Sylvain Auclair, APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Louis Routhier ET RÉSOLU QUE ce conseil accepte le programme de la Semaine de relâche 2012 qui aura lieu lors de la première semaine de mars; le tout tel que préparé par la responsable Loisirs et Culture, et autorise un budget de fonctionnement de 1 000\$.

RÉSOLUTION No 2012-040

Étude de faisabilité relative aux bâtiments municipaux – Proposition de Gosselin & Fortin architectes

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Louis Routhier, APPUYÉ PAR Madame la conseillère Jacynthe Perron ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise une dépense de 9 175\$ plus taxes, en guise d'honoraires professionnels, et mandate la firme d'architectes Gosselin & Fortin architectes pour la

préparation d'une étude préparatoire relative au réaménagement de l'Hôtel de ville de Saint-Prime et de l'agrandissement de la salle communautaire; le tout conformément à leur proposition de services professionnels, en date du 6 février 2012.

**RÉSOLUTION
No 2012-041**

**Règlement No 2010-08 concernant la construction d'un Centre multifonctionnel –
Dépassement des coûts**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Jacynthe Perron, APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Louis Routhier ET RÉSOLU PAR ce conseil que le dépassement des coûts visant la construction du Centre Récréatif Quatre-Temps (Centre multifonctionnel), soit approprié à même le surplus accumulé de la municipalité de Saint-Prime; le tout rétroactivement à l'année financière 2011.

**RÉSOLUTION
No 2012-042**

**Prévisions budgétaires de l'Office Municipal d'Habitation de Saint-Prime pour l'année
2012**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Sylvain Auclair, APPUYÉ PAR Madame la conseillère Jacynthe Perron ET RÉSOLU QUE ce conseil accepte les prévisions budgétaires de l'Office Municipal d'Habitation de Saint-Prime pour l'année 2012 prévoyant pour les deux ensembles immobiliers des dépenses globales de 195,793\$, incluant l'application du plan pluriannuel d'intervention (PPI); et une contribution municipale de 8,087\$, excluant le PPI.

**RÉSOLUTION
No 2012-043**

Levée de l'assemblée

À 20h18, l'ordre du jour étant épuisé, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Sylvain Auclair, que l'assemblée soit levée.

**Bernard Généreux,
Président de l'assemblée**

**Régis Girard,
Directeur général et secrétaire-trésorier**

=====